

Communiqué de presse

Paris, le 3 juillet 2014

Le choix des communes de racheter les contrats de Redal et Amendis correspond à la volonté de Veolia de céder ces activités.

Dans l'attente des notifications officielles des autorités délégantes, Redal et Amendis s'engagent pour garantir la continuité et la qualité de service.

Veolia Maroc a pris connaissance des récentes délibérations de plusieurs communes des Wilayas de Rabat-Salé, Tanger et Tétouan, rejetant l'offre d'acquisition par le fonds Actis de ses filiales Redal et Amendis, et se prononçant en faveur d'un rachat des contrats de concessions des services d'eau, d'assainissement liquide et d'électricité opérées par ces sociétés.

Veolia accueille favorablement le choix des communes, qui correspond à sa volonté de céder ses activités, et est pleinement impliquée auprès des autorités délégantes et gouvernementales pour mener à bien ce processus.

Durant cette période, la continuité et la qualité de service demeureront la priorité de Redal et Amendis.

En 2011, le groupe Veolia a émis la volonté de se recentrer sur des activités où il apporte une plus grande valeur ajoutée, et où son expertise est plus essentielle, d'où sa décision de céder ses activités de concession au Maroc, annoncée en 2012. Pour assurer la pérennité des services et faire face à leurs défis futurs, Veolia a conclu, le 8 mars 2013, un accord avec le fonds d'investissement britannique Actis pour la cession de Redal et Amendis, accord soumis à l'approbation des communes desservies, comme prévu par les contrats de concession. L'opération de cession au fonds Actis avait initialement été accueillie favorablement par les autorités, qualifiée de « gagnant-gagnant », et se traduisant notamment par un apport en fonds propres de 575 millions de dirhams de la part d'Actis.

C'est un schéma différent qui se profile aujourd'hui avec l'annonce faite par plusieurs communes de leur volonté de racheter les actuels contrats de concession. Le rachat par les autorités délégantes répond à la volonté exprimée en 2012 par Veolia, qui est pleinement impliquée auprès des autorités délégantes et gouvernementales pour mener à bien ce processus, conformément aux dispositions contractuelles (l'article 71 pour Redal et 72 pour Amendis des contrats de gestion déléguée).

Ce processus comprend une période de six mois au terme de laquelle seront appliquées les dispositions contractuelles relatives aux conditions financières du rachat. Dans cet intervalle, les communes devront définir les modalités opérationnelles de la reprise des services.

Il s'agit d'une étape importante pour les services publics de l'eau, de l'assainissement liquide et de l'électricité dans les agglomérations des Wilayas de Rabat-Salé, Tanger et Tétouan. Veolia l'aborde dans un esprit de respect des choix des autorités nationales et locales, et de sérénité quant au bilan opérationnel de ses filiales Redal et Amendis.

Durant cette période, les équipes Redal et Amendis resteront pleinement mobilisées pour remplir leurs missions de service public, notamment en termes de continuité et de qualité de service qui demeureront la priorité de Veolia.

Pour rappel, en 12 ans de gestion déléguée, les taux de couverture des réseaux d'eau potable et d'assainissement ont progressé de 15 à 30% selon les villes et plus de 70 000 branchements sociaux en eau potable ont été réalisés. La continuité du service est assurée en tous points des réseaux.

Par ailleurs, Veolia a réalisé une politique de formation ambitieuse, plus de 300 000 heures de formation dispensées, mais également mis en place des programmes de transfert de compétences vers les entreprises marocaines du secteur en formant leurs collaborateurs à la sécurité, à la performance technique et au respect de la réglementation.

.....

A PROPOS DE VEOLIA

Veolia est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec plus de 200 000 salariés*, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler.

En 2013, Veolia a servi 94 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit 86 millions de mégawatheures et valorisé 38 millions de tonnes de déchets. Veolia (Paris Euronext : VIE et NYSE : VE) a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 22,3 milliards d'euros*. **www.veolia.com**

() Hors périmètre et chiffre d'affaires de Transdev en cours de cession*

A PROPOS DE REDAL

Filiale de Veolia Maroc, Redal est un acteur institutionnel de premier plan au service de l'amélioration du cadre de vie des citoyens de la Wilaya de Rabat-Salé-Zemmour-Zaïers. En charge de la gestion déléguée des services d'assainissement liquide et de distribution d'eau potable et d'électricité depuis 2002, l'entreprise dessert près de 2 millions habitants et compte plus de 1 600 collaborateurs. Avec un investissement de près de 14 milliards de dirhams sur toute la durée du contrat, Redal contribue à un environnement plus sain et à une meilleure qualité de vie. **www.redal.ma**

A PROPOS D'AMENDIS

Filiale de Veolia Maroc, Amendis est un acteur institutionnel de premier plan au service de l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Amendis est en charge, depuis 2002, de la gestion déléguée des services d'assainissement liquide et de distribution d'eau potable et d'électricité des Wilayas de Tanger et Tétouan. Avec un investissement de près de 7,8 milliards de dirhams sur toute la durée du contrat, Amendis contribue à un environnement plus sain et à une meilleure qualité des services publics et de proximité. Avec un effectif de plus de 2 000 collaborateurs, Amendis dessert 1,6 millions d'habitants. **www.amendis.ma**

Contacts

Relations Presse Groupe

Laurent Obadia
Sandrine Guendoul
Stéphane Galfré
Tél. : + 33 1 71 75 12 52 - sandrine.guendoul@veolia.com

Relations Investisseurs & Analystes

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze
Tél. : + 33 1 71 75 12 23 / 06 00
Terri Anne Powers (Etats-Unis)
Tél. : + 1 312 552 2890

Relations Presse Groupe Veolia Maroc

Mohamed Taki
Tél : + 212 05 37 68 48 60 – Fax : + 212 05 37 68 48 66
mohamed.taki@veoliaservices.ma

Avertissement important

Veolia Environnement est une société cotée au NYSE et à Euronext Paris et le présent communiqué de presse contient des « déclarations prospectives » (*forward-looking statements*) au sens des dispositions du U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations sont fondées sur les attentes et les prévisions actuelles de la Direction et sont sujettes à certains facteurs ou incertitudes pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux décrits dans les déclarations prospectives. Ces facteurs ou incertitudes concernent en particulier les risques liés aux termes et conditions figurant habituellement dans les opérations de cessions ainsi que ceux décrits dans les documents déposés par Veolia Environnement auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission. Veolia Environnement n'a pas l'obligation ni ne prend l'engagement de mettre à jour ou réviser les déclarations prospectives. Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement auprès de Veolia Environnement copie des documents enregistrés par Veolia Environnement auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission.